

VINS & SPIRITUEUX | FRANCE

Gide est le premier cabinet d'avocats international français, régulièrement classé n°1 en France par les guides juridiques internationaux. Fondé à Paris en 1920, le cabinet compte aujourd'hui 550 avocats, de 35 nationalités différentes, dans 12 bureaux dans le monde, répartis dans les grandes capitales économiques, en Asie, Europe centrale et orientale, Afrique, Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Gide dispose d'une connaissance approfondie du secteur des vins et spiritueux et d'une équipe pluridisciplinaire dédiée constituée des meilleurs spécialistes dans leurs domaines respectifs, mettant au service de ses clients son expertise en fusions et acquisitions, fiscalité, droit immobilier, droit agricole, financement, concurrence et commerce international, droit public et propriété intellectuelle. Nos avocats ont su créer des partenariats étroits avec les principaux acteurs de ce secteur, qu'ils soient publics ou privés.

Principaux domaines d'expertise

Fusions-Acquisitions

Gide intervient sur la structuration des transactions en prenant en compte les contraintes réglementaires et fiscales, ainsi que celles liées à leur financement. Il conduit des audits afin d'identifier les principaux risques pouvant avoir un impact sur la valorisation de l'entreprise cédée et sur la réalisation de la transaction envisagée. Gide rédige et négocie pour le compte de ses clients la documentation contractuelle, apportant son assistance jusqu'à la réalisation de l'opération.

Concurrence & Commerce international

Gide assiste ses clients dans le cadre de problématiques liées au droit de la concurrence (concentrations, ententes et contentieux devant les autorités de la concurrence française et communautaires) et sur des questions liées au commerce international (antidumping, subventions, protectionnisme et négociations au regard des accords de libre-échange).

Droit public

Gide conseille des groupes du secteur des vins et spiritueux sur l'appellation de leurs produits et assiste ses clients, dont les organisations représentatives du secteur, devant les juridictions administratives et judiciaires. Gide les conseille aussi dans les domaines de l'environnement et de la santé publique.

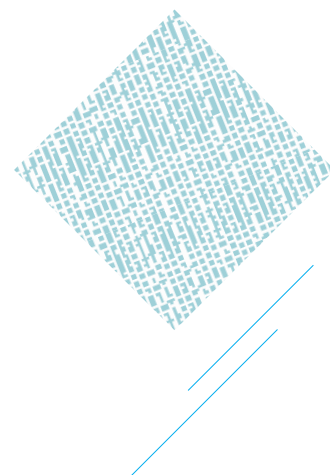
Propriété intellectuelle

Gide représente ses clients dans tous les contentieux relatifs à leurs droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur, savoir-faire, noms de domaine, secrets). Gide les conseille également pour la valorisation et l'exploitation de leurs droits de propriété intellectuelle et rédige et négocie tous les accords relatifs à ces droits.

Transactions significatives

Fusions-Acquisitions

- **Un investisseur asiatique** sur le projet d'acquisition de **Clos de Tart**, le plus vaste monopole classé en grand cru, situé sur le finage de Morey-Saint-Denis en Côte de Nuits.
- **Les vendeurs** dans le cadre du projet de cession d'un **cru classé de Provence**.
- **Suntory**, un groupe japonais, pour la cession du **Cognac Louis Royer** à Terroirs Distillers.



ALGER
BRUXELLES
CASABLANCA
ISTANBUL
LE CAIRE
LONDRES
NEW YORK
PARIS <
PÉKIN
SHANGHAI
TUNIS
VARSOVIE

- **Kweichow Moutai**, une entreprise publique chinoise spécialisée dans les vins et spiritueux, pour l'acquisition du domaine et de l'activité viticole **Château Loudenne**, appellation AOC Médoc.
- **Pernod Ricard** pour l'acquisition, via sa filiale Martell & Co, du capital de "**Le Maine au Bois**", un négociant-vinificateur, distillateur et grossiste dans la région AOC Cognac.
- **Groupe Chatel**, un acteur majeur du marché des spiritueux à La Réunion, pour l'acquisition en consortium avec Adrien Bellier, Terroirs Distillers et Unigrains de **Quartier Français Spiritueux Outre-Mer**, précédemment détenu par le groupe La Martiniquaise, le numéro 2 français sur le marché des spiritueux.
- **King Power**, conglomérat hongkongais de vente au détail, pour l'acquisition de **Château Bernadotte**, vignoble d'appellation AOC Haut Médoc, précédemment détenu par Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, établissement du groupe Champagne Louis Roederer.
- **Suntory group et le Groupe Castel** pour l'acquisition du contrôle conjoint de **Grands Millésimes de France** (incluant **Château Beychevelle**) précédemment détenu par GMF Assurances et Ethias, et Groupe Castel pour l'acquisition du contrôle exclusif de Savour Club, une société française spécialisée dans la distribution de vins et spiritueux et de trois domaines viticoles dans le bordelais.
- **COFCO**, géant agroalimentaire chinois, pour l'acquisition de **Château de Viaud**, vignoble d'appellation Lalande de Pomerol.

Concurrence & Commerce international

- **Groupe Castel** pour l'acquisition du groupe **Patriarche**, actif dans le secteur des vins tranquilles et pétillants. Il s'agit de l'une des rares opérations autorisées sans engagement par l'Autorité de la Concurrence au terme d'une procédure d'examen approfondi (Phase II).
- **Pernod Ricard** pour l'évaluation, dans le cadre des règlements nationaux et européens sur le contrôle des concentrations, de la cession d'un portefeuille de marques d'aquavit et de bières.
- **L'Association Européenne des Exportateurs de Vin et plusieurs exportateurs européens** (Grands Chais de France, Castel, La Guyennoise, Moncigale, Domecq Bodegas, Felix Solis) pour deux litiges engagés par l'association des vignerons chinois (CADA).
- **L'Association Européenne des Exportateurs de Vin** pour un cas de protectionnisme au Brésil qui menaçait d'augmenter les droits d'importation sur le vin.

Droit public

- **Le Conseil des Vins de Saint-Emilion** devant les tribunaux administratifs dans des litiges concernant l'Appellation d'Origine Contrôlée "Saint-Emilion Grand Cru".
- **Un groupe de producteurs de vin de Champagne (LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, Vranken Pommery Production)** devant un tribunal administratif dans une affaire de responsabilité contre l'État français.

Propriété intellectuelle, Médias & Technologies

- **Bavaria**, une marque de bière leader dans le monde, dans un cas complexe concernant l'enregistrement en France d'une marque contrefaisant une Indication Géographique Protégée.
- **Groupe Castel** sur la gestion de son portefeuille mondial de marques dans les domaines des bières et des boissons non alcoolisées (dépôt des demandes, opposition aux demandes des tiers, procédures d'infraction, procédures de nullité et d'annulation).

France Law Firm of the Year

Chambers Europe Awards
2010, 2011, 2014 & 2017
The Lawyer European Awards 2018
I.F.L.R. Europe Awards 2010 & 2013
Who's Who Legal Awards 2006-2018
ILASA 2011 - Décideurs

CONTACTS

Fusions-Acquisitions

GUILLAUME
ROUGIER-BRIERRE
rougier@gide.com

HUGUES SCALBERT
scalbert@gide.com

ALEXIS PAILLERET
pailletet@gide.com

Concurrence

ANTOINE CHOFFEL
choffel@gide.com

EMMANUEL REILLE
reille@gide.com

Commerce international

OLIVIER PROST
prost@gide.com

Propriété intellectuelle-TMT

RAPHAËLLE
DEQUIRÉ-PORTIER
dequire-portier@gide.com